

Envahissement des fougères et des ronces en érablière : des pistes de solution

Par Gabriel Roy, ing.f., M.Sc., Ph. D., et Lise Beauséjour, ing.f.

L'érablière est un écosystème en constante évolution. Le couvert arborescent des peuplements sains et peu perturbés joue un rôle de protection des plantes du sous-bois, tout en maintenant constant un milieu qui leur est propice. L'effet des perturbations humaines ou naturelles peut réduire la densité et la vigueur du couvert forestier. Les couverts altérés occasionnent des changements tels qu'une augmentation de la température et l'acidification de la partie supérieure de la couche d'humus. Ces modifications au sein de l'environnement du sous-bois peuvent provoquer l'expansion de certaines plantes dites indicatrices de la vigueur et de l'évolution du peuplement. La propagation de ces espèces végétales en grandes colonies peut nuire à la régénération de l'érable à sucre (*Acer saccharum* Marsh.) et des espèces compagnes. Ces plantes indicatrices sont observées dans plusieurs exploitations acéricoles de même que dans certaines érablières aménagées à des fins de production de matière ligneuse. La plante indicatrice des milieux bien drainés, là où le bouleau jaune et le frêne d'Amérique accompagnent l'érable à sucre, est une espèce particulière de fougère, la Dennstaedtie à lobules ponctués. Dans les milieux à drainage rapide, plus secs et reconnaissables par la présence du hêtre à grandes feuilles, le framboisier est considéré comme l'espèce indicatrice de l'ouverture du couvert forestier et de l'amorce de l'évolution de l'érablière vers un autre peuplement.

Cette fiche présente brièvement cette problématique et suggère certaines approches qui aideront à stabiliser l'érablière et favoriseront le retour de la régénération en érable à sucre.

Une fougère qui raffole des milieux ouverts : la Dennstaedtie à lobules ponctués

Au Québec, on dénombre environ 70 espèces de fougères et plusieurs d'entre elles habitent les forêts à dominance de feuillus.

La Dennstaedtie à lobules ponctués (*Dennstaedtia punctilobula* (Michx.) Moore) fait partie des rares fougères capables de former rapidement de vastes et denses colonies dans les milieux plutôt ouverts, comme les clairières et les pâturages. En érablière, la présence de telles colonies témoigne d'une perte de vigueur du peuplement liée à une trop grande ouverture de la strate arborescente.

L'identification de cette plante n'étant pas toujours aisée, aussi faut-il porter attention à un certain nombre de traits distinctifs.

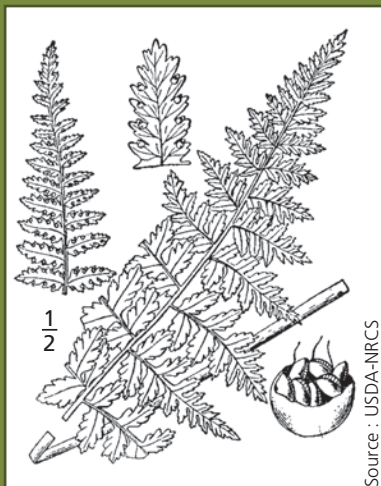
Traits distinctifs

- Rhizome serpentant sous la surface du sol; les frondes naissent une à une, le long de ce rhizome;
- Frondes triangulaires, isolées, non disposées en couronne, d'environ 50 cm de haut;
- Limbe très découpé, vert clair, à texture fine;
- Abondance de poils glanduleux;
- Forme des colonies pures, très denses, d'étendue variable;
- Odeur de foin séché (surtout à la fin de l'été);
- Se dessèche tôt à l'automne et prend alors une couleur rouille;
- Présence de spores sous la forme de minuscules points blancs juste en bordure du limbe (attention, les spores ne sont pas toujours présents).



Photo : AMFE

Dennstaedtie à lobules ponctués



Source : USDA-NRCS

Des petits fruits de mauvais augure : le cas des framboisiers et des mûriers (ronces)

Les grandes colonies de framboisiers (*Rubus idaeus* L.) ou même la présence de seulement quelques plants d'une espèce particulière de mûrier (*Rubus alleghaniensis* Porter) indiquent que le boisé est dans un état de dégradation. Dans de telles situations, le couvert formé par les arbres est généralement insuffisant pour assurer la protection du sous-bois. L'érablière pourrait alors évoluer vers l'érablière à érable rouge (*Acer rubrum* L.), l'érablière à hêtre (*Fagus grandifolia* Ehrh.) ou des forêts mélangées où le sapin (*Abies balsamea* (L.) Mill.) occupe une place importante. Selon les objectifs d'aménagement et de production, cette évolution pourrait apparaître intéressante aux yeux de certains. Cependant, dans bien des cas, ce changement ne correspond pas aux souhaits des propriétaires.

Les causes probables de l'expansion des plantes indicatrices

La présence d'importantes colonies de Dennstaedtie ou des ronces indique que la dynamique ou l'évolution de l'érablière est compromise. Les changements qui surviennent favorisent les espèces semi-pionnières et parfois résineuses au détriment de l'érable à sucre.

Parmi les causes possibles de cette situation, il faut mentionner :

- un prélèvement trop intense de tiges;
- les dommages d'origine biotique ou abiotique aux strates arborescente ou arbustive et à la régénération (exemple : tempête de verglas, broutement des bestiaux ou même du cerf de Virginie, épidémie de certains insectes tels que la livrée des forêts, etc.);
- l'élimination de la régénération et des gaules afin de faciliter les déplacements en sous-bois et l'entretien du système de tubulure.

Que faire?

Il importe d'adopter une stratégie qui stimulera la fermeture du couvert tant arborescent qu'arbustif.

Le propriétaire peut choisir parmi plusieurs avenues :

- ne récolter que les arbres morts. En retardant le plus possible la récolte des tiges, on limite la pénétration de la lumière au sol;
- laisser intact toutes les plantes ligneuses présentes sous le couvert, que ces végétaux soient des arbustes ou de jeunes arbres. À cet égard, le maintien d'une diversité d'espèces est primordial. Les espèces compagnes comme le bouleau jaune (*Betula alleghaniensis* Britton), le cerisier tardif (*Prunus serotina* Ehrh.) ou le frêne d'Amérique (*Fraxinus americana* L.) doivent être conservées. Les espèces compagnes de l'érablière jouent un rôle crucial dans la restauration et le maintien de l'équilibre de l'écosystème forestier;
- regarnir les milieux dépourvus de régénération en transplantant de jeunes tiges d'érable à sucre;
- couper la Dennstaedtie ou les ronces sur de très petites étendues (de l'ordre d'au plus 3 m par 3 m) dans les endroits les plus humides du peuplement. Le but poursuivi est de créer des microsites favorables à l'établissement de la régénération de l'érable à sucre, et non d'éradiquer la fougère ou la ronce. Ces dernières jouent un important rôle sur le plan écologique en empêchant, entre autres, les rayons solaires d'assécher l'humus, assurant ainsi une certaine protection aux organismes du sous-bois.

L'application de fertilisants et d'amendements tels que la chaux peut être parfois utile. C'est entre autres le cas dans les érablières où une carence ou encore une faible vigueur des arbres est à l'origine de l'altération du couvert forestier. Cependant, avant toute chose, il importe de procéder à une analyse du sol et des feuilles et d'obtenir une recommandation détaillée des produits qui doivent être appliqués. En effet, une application inadéquate aurait comme conséquence de briser l'équilibre entre les éléments disponibles et d'amplifier le problème de la nutrition des arbres. De plus, la fertilisation pourrait réduire la production de semences d'érables à sucre et limiter, par le fait même, l'établissement de jeunes semis chez cette espèce.



Colonie de Dennstaedtie
en érablière

Photo : MAPAQ



Dennstaedtie
en automne

Photo : AMFE



Érablière avec sous-bois
de *D. punctilobula*

Photo : MAPAQ